le cellaphore bulletin d'information sur la mobilité





Mobilité scolaire

Création d'un parking à Nandrin

Le problème n'est pas neuf et toutes les villes en souffrent : chaque matin, les rues aux abords des écoles sont encombrées, remplies de parents pressés de déposer leur progéniture au plus près de l'entrée du temple du savoir, souvent au mépris des autres usagers qui doivent patienter. Nandrin n'était pas une exception. Malgré la taille modeste de notre commune (5 700 habitants), une implantation scolaire était la source de gros embarras de circulation. Les plus attentifs remarqueront l'usage de l'imparfait : en effet, depuis 2005, ce problème n'est plus qu'un mauvais souvenir grâce à la mise en œuvre d'une solution simple et efficace conçue par le service Travaux.

L'établissement se situe le long d'une rue communale reliant plusieurs villages à la route du Condroz (N63). Une ligne du TEC emprunte également cette voie. Celle-ci est donc particulièrement fréquentée, spécialement aux heures de pointe. En 2004, grâce à des Crédits d'impulsion, le gabarit de la voirie avait déjà été diminué pour sécuriser les abords de l'école. Autant dire qu'aux heures de dépôt des bambins, les objectifs sécuritaires étaient particulièrement bien remplis, les véhicules n'avançant pratiquement plus. Or, un automobiliste, qui ne roule pas à une allure régulière et plus ou moins élevée, est bien souvent mécontent. Les décideurs politiques ont alors chargé l'administration de trouver une solution à ces embarras de circulation (relativisons toutefois : nous n'avions pas les kilomètres de bouchons que peuvent connaître certaines grandes

La solution s'est imposée d'elle-même. La commune disposait d'un terrain à l'arrière de l'école et directement adjacent qui servait de parking. Cependant, vu son état, il était peu utilisé. Il n'était pas correctement aménagé et ressemblait, par temps de pluie, à une mare de boue. Il fut donc décidé de procéder aux travaux nécessaires pour créer un parking digne de ce nom. Nous faisions d'une pierre deux coups : le

dépôt d'enfants se faisant en dehors de la voirie, non seulement les problèmes de circulation étaient résolus mais en plus, nous augmentions le niveau de sécurité, les enfants ne côtoyant plus une voirie fréquentée.

La procédure de marché a donc été lancée sur base des plans et de l'évaluation du coût fournis par le service Travaux. Les transformations ont été rapidement réalisées et parachevées par des astuces « maison » : la circulation à l'intérieur de la nouvelle aire de stationnement a été guidée pour assurer une fluidité permanente à l'aide d'éléments structurants (panneaux de signalisation, marquages au sol et trottoirs-îlots) et son périmètre et son centre (servant d'éléments structurants, comme nous l'avons vu), ont été fortement marqués par des trottoirs d'une vingtaine de centimètres de haut, totalement infranchissables par les voitures. Les enfants disposent ainsi d'un espace réservé pour marcher jusqu'à la cour de l'école, qui les signale et les rend visibles aux automobilistes. Il ne restait plus qu'à créer un portique dans la clôture séparant l'école du nouveau parking.

Quelques chiffres

- 350 élèves et 25 membres du personnel
- 75 places de parking dont 3 réservées aux PMR et 4 aux femmes avec enfants en bas âge
- 1 aire de stationnement adaptée au car scolaire
- 20 emplacements pour vélos à l'intérieur de l'établissement
- Coût des travaux : 75 000 € TVAC

Ces travaux auraient pu être inutiles si les habitudes des parents n'avaient pas changé. Mais, avec l'aide ponctuelle d'un agent de quartier et la bonne volonté des familles motorisées, l'usage du parking est rapidement entré dans les mœurs.

Après près de trois ans de fonctionnement de ce projet, l'ensemble des utilisateurs semblent satisfaits : la circulation est fluide à la fois dans la rue et au sein du parking, et les enfants descendent des véhicules à proximité de la cour de récréation, tout en disposant d'un cheminement piéton sécurisé.

Il peut sembler regrettable aux yeux de ceux qui souhaitent un usage réduit de la voiture de leur avoir donné un nouvel espace mais il faut tenir compte des mentalités, qui ne se réforment pas rapidement, et de la position géographique de notre commune, peu desservie par le TEC et relativement éloignée des pôles d'emplois, qui en nécessite un usage quotidien. Enfin, le surdimensionnement du parking, a permis de transférer un nombre important d'emplacements, autrefois disponibles sur la place, toute proche, du centre de Nandrin. Mais la suppression de ces places de parking sur la place, c'est encore une autre histoire!

Contact : Xavier CALLEBAUT Tél.: 085 51 94 99 xavier.callebaut@nandrin.be > Vélo

Deux associations belges primées à Paris

Dans le cadre du prix Européen de la Sécurité Routière, deux projets belges d'éducation et d'accompagnement à l'utilisation du vélo viennent d'être primés à Paris par un jury d'experts international. Initié par la fondation Norauto depuis 2001, ce prix récompense des initiatives concrètes menées en Europe par des associations.

Ainsi, parmi les 68 dossiers introduits provenant de 14 pays européens, le jury a récompensé 8 projets, dont le Brevet du cycliste et Génération Tandem scolaire.

L'asbl Pro Velo a obtenu le deuxième prix pour le Brevet du cycliste. Celui-ci, initié par la Région wallonne et soutenu par celle-ci ainsi que par la Région de Bruxelles-Capitale et Axa, est déjà bien connu de tous. Il rencontre un succès croissant!, Destiné aux enfants de cinquième primaire, il a pour ambition de mettre ou de remettre l'enfant en selle et de lui donner les compétences utiles pour rouler dans la circulation. A l'heure actuelle, plus de 10% des élèves de cinquième primaire de la Communauté française suivent la formation, l'objectif étant d'atteindre le chiffre de 80 % par an, soit 40 000 enfants.

Par ailleurs, l'asbl Empreintes a reçu le prix spécial mobilité urbaine pour son projet Génération Tandem Scolaire. Celui-ci permet à des élèves de l'enseignement primaire d'être accompagnés à vélo sur le chemin de l'école par un élève de l'enseignement secondaire supérieur. Il concerne actuellement des élèves d'écoles d'Ath, d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Ciney. Son organisation nécessite la collaboration et la mobilisation de nombreux acteurs : élèves, parents, enseignants, agents communaux et échevins. Cet aspect en particulier a retenu l'attention du jury.

Pour en savoir plus : http://brevetducycliste.be

http://brevetducycliste.be http://www.generationtandemscolaire.be

Semaine de la mobilité

L'heure est au bilan

Comme chaque année, dans toute l'Europe, la Semaine de la mobilité s'est déroulée du 16 au 22 septembre sous le thème européen « De l'air pour nos villes ». Selon la volonté du Ministre wallon des Transports, cette neuvième édition de la Semaine de la mobilité a été placée sous le signe de la continuité.

Suite à son précédent succès, les organisateurs ont tenu à réitérer le concept du Passeport Mobilité. Avec ces 48 pages de conseils, d'astuces et d'avantages, vous avez été plus de 30 000 à le demander. Vous avez aussi été nombreux à profiter de l'occasion pour tester le bus qui était un des avantages incontournables de cette édition. Près de 10 000 titres de transports gratuits ont été retirés auprès des Maisons du TEC.

Localement, cyclistes, piétons et autres rollers étaient mis à l'honneur le dimanche 21 septembre. Plus de trente communes wallonnes ont choisi de mettre les modes doux à l'honneur lors de cette journée de sensibilisation à une autre mobilité. De nombreuses activités ont ainsi été proposées aux habitants. Des balades cyclables et pédestres, des parcours du combattant ou encore des conférences-débat ont fait le bonheur des petits comme des grands. La Semaine de la mobilité est également l'occasion de donner le coup d'envoi de nouvelles réalisations. Citons entre autres l'inauguration du bus local reliant Havelange à Marche-en-Famenne, la création d'itinéraires fléchés pour cyclistes et piétons à Eghezée ou encore la pose de porte-vélos dans les implantations scolaires de la commune d'Anthisnes. Toutes ces initiatives et bien d'autres encore ont profité de l'impact médiatique de la Semaine de la mobilité pour se faire connaître.

Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous en 2009 pour la dixième édition de la Semaine de la mobilité.

Contact: Nathalie LAZARRO Tél.: 081 77 31 01 nlazzaro@met.wallonie.be





Conseils de lecture

Véronique MICHAUD, Blanche SEGRESTIN, La marche au cœur des mobilités: une démarche innovante, RATP, (Rapports, 152), juin 2008-10-22. Ce rapport présente la démarche de la prospective RATP autour de la marche. Mode socle de la mobilité, malgré sa modestie apparente, la marche constitue un champ foisonnant d'innovations pour l'opérateur de transport. En résonance avec les défis du développement durable, elle offre un point de vue privilégié sur la mobilité et la conception de nouveaux services autour du marcheur, individu multimodal par excellence.

Généralisation des doubles sens cyclables pour les voiries de type zone 30 : le cas de Illkirch-Graffenstaden, Certu, (Les rapports d'étude), 2008-10-22. L'objet de cette étude est de nourrir les réflexions, en apportant des éléments objectifs sur une généralisation des doubles sens cyclables à partir d'une étude de cas. Cette commune de 25 000 habitants, située près de Strasbourg, présente la particularité d'avoir maintenu la circulation des cyclistes à double sens dans ses 25 à 30 voies à sens unique. Ces voies sont des voies de desserte à vitesse et à trafic modérés de type « zone 30 ». Au cours des cinq dernières années, il n'y a pas eu d'accident corporel impliquant un cycliste localisé sur les voiries faisant l'objet de l'étude.

Infos: Brigitte Ernon - Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél.: 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
http://documentation.mobilite.wallonie.be

> Humour



A Mouscron, l'équipe choc des CeM encadrée par l'échevin de la mobilité.

> Agenda

Du réseau

 Le mercredi 10 et le mardi 16 décembre 2008, formation continuée : « Police et mobilité »
 Printemps 2009 : Démarrage d'un nouveau cycle de formation de base.

Infos: Brigitte Ernon, Tél.: 081 77 31 32 bernon@met.wallonie.be Barbara Schwan, Tél.: 081 77 31 21 bschwan@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

Formations Gamah
Le 9 décembre 2008, « Formation pratique », à
Namur;
Le 16 décembre 2008, « SECU, 4 maillons pour

Infos: Bernadette Dave - Gamah Tél.: 081 24 19 37, fax: 081 24 19 50 bernadette.dave@gamah.be http://www.gamah.be

un bâtiment accessible », à Ensival

Le 12 décembre 2008 à Namur, forum : « Les voiries lentes : peut-on passer ? »

Infos: Fondation Gouverneur René Close Tél.: 081 56 30 14 fgrc@province.namur.be

A l'étranger

• Formations des Ponts et Chaussées Les 22 et 23 janvier 2009 « Société et transports : prendre en compte l'évolution des comportements sociaux pour mesurer la mobilité et adapter l'offre de transports »,

Les 29 et 30 janvier 2009, « Choisir un système de TCSP : BHNS, tramway, métro léger, tram-train : quels choix pour quels concepts et quels objectifs »,

Du 4 au 6 février 2009, « Concevoir la modélisation des déplacements », à Paris (France).

Infos : Ponts Formation Edition http://pfe.enpc.fr

Contact:

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél.: 081 77 30 99 Brigitte Ernon, tél.: 081 77 31 32

Céline Fecci, tél. : 081 77 31 34 Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21

Fax: 081 77 38 22

SPW-Direction de la Planification de la Mobilité Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur reseau-cem@met.wallonie.be http://cem.mobilite.wallonie.be



